

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

25/01/2022

Dossier complet le :

07/10/2022

N° d'enregistrement :

2022-29-003

1. Intitulé du projet

Cas par cas à posteriori pour un forage d'eau.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GAEC GALLOUEDEC

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

David Gallouedec (gérant)

RCS / SIRET

4 4 2 5 3 0 1 4 3 0 0 0 1 9

Forme juridique

GAEC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27. Forages en profondeur, notamment les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau, à l'exception des forages pour étudier la stabilité des sols. a) Forages pour l'approvisionnement en eau d'une prof. > ou égale à 50 m.	Installation Classée pour l'Environnement (ICPE) sous le régime de l'autorisation : le pétitionnaire doit, dans le cadre d'une modification du fonctionnement de son installation, informer la Préfecture de son projet. La modification portant sur la réalisation d'un forage d'eau, l'information modificative de l'installation prend la forme d'un dossier d'incidence comportant les mêmes éléments que ceux relevant de la rubrique 1.1.1.0 de l'article R214-1 du code de l'environnement.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Cas par cas a posteriori pour un forage d'eau. L'ouvrage a fait l'objet d'un dossier de déclaration 1.1.1.0 en mai 2020 (récépissé obtenu en 11/06/2020) pour un forage d'eau de 45 m de profondeur et un prélèvement de 6 000 m³/an. Lors des travaux de foration les arrivées d'eau rencontrée de 0 à 45 m n'était pas suffisante pour répondre aux besoins du pétitionnaire. L'ouvrage a donc été approfondi, le forage fait donc une profondeur totale de 95 m et pour un prélèvement de 20 m³/j et 6 000 m³/an.

4.2 Objectifs du projet

Alimentation en eau pour un élevage de volailles.

Objectif de production du forage d'environ 4 m³/h, 20 m³/j et 6000 m³/an.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Foration d'un forage d'eau au moyen d'une foreuse sur chenille avec un compresseur annexe monté sur un camion.

Durée des travaux estimée à 2 jours maximum.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ouvrage sera équipé d'une pompe immergée de type 4 pouces alimentée électriquement pour un débit max de 5 m³/h.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Corps du forage PVC 115/125 mm de 0 à 95 m avec crépines à partir de 15 m (en alternance avec des tubes plein) Cimentation de 0 à 10 m.	115/125 mm 0-10 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

parcelle 197 section YM
Penvern
Commune de
PLEYBERCHRIST
29 410

Coordonnées géographiques¹

Long. 3° 53' 18" 51 Lat. 48° 31' 17" 09

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche se trouve à environ 3900 m au Sud Est du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone humide la plus proche est à environ 170 m à l'Est du projet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site Natura 2000 le plus proche est situé à environ 9000 m au Nord du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nouveau forage destiné à un prélèvement potentiel de 20 m ³ /j d'eau souterraine, soit environ 6000 m ³ /an sous réserve d'un débit suffisant.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Impact très limité sur la ressource en eau souterraine car le forage de 95 m ne capte que des arrivées d'eaux profondes
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Pour limiter l'impact des travaux sur le milieu environnant, les mesures suivantes seront mises en œuvre :

- sécurisation du chantier par la pose de panneau et de grillage de prévention,
- le matériel sera régulièrement entretenu et vérifié, et toutes les précautions seront prises pour éviter les déversements accidentels d'hydrocarbures notamment lors des phases de remplissage des réservoirs,
- les eaux de forage pendant les phases de foration seront canalisées au moyen d'un merlon qui sera mis en œuvre spécifiquement pour diriger celles-ci vers un bassin de décantation avant rejet vers le milieu superficiel. Le bassin de décantation a pour objet de piéger les matières en suspension par décantation des eaux de forage et de réguler les à coups hydrauliques.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Travaux de très faible importance ne nécessitant pas d'évaluation environnementale.
Projet soumis par ailleurs aux rubriques 1.1.1.0 et 1.1.2.0 du Code de l'environnement

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Pleyber Christ

le,

30/11/2021

Signature

Signature 



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio
n

Nom de la voie

Penvern

Code postal

2 9 1 7 0

Localité

Pleyber Christ

Pays

France

Tél

0609857697

Fax

Courriel

galloudec.david@orange.fr

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

Galloudec

Prénom

David

Qualité

Gérant

Tél

0609857697

Fax

Courriel

j.lemonchois@loghydro.fr; galloudec.david@orange.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

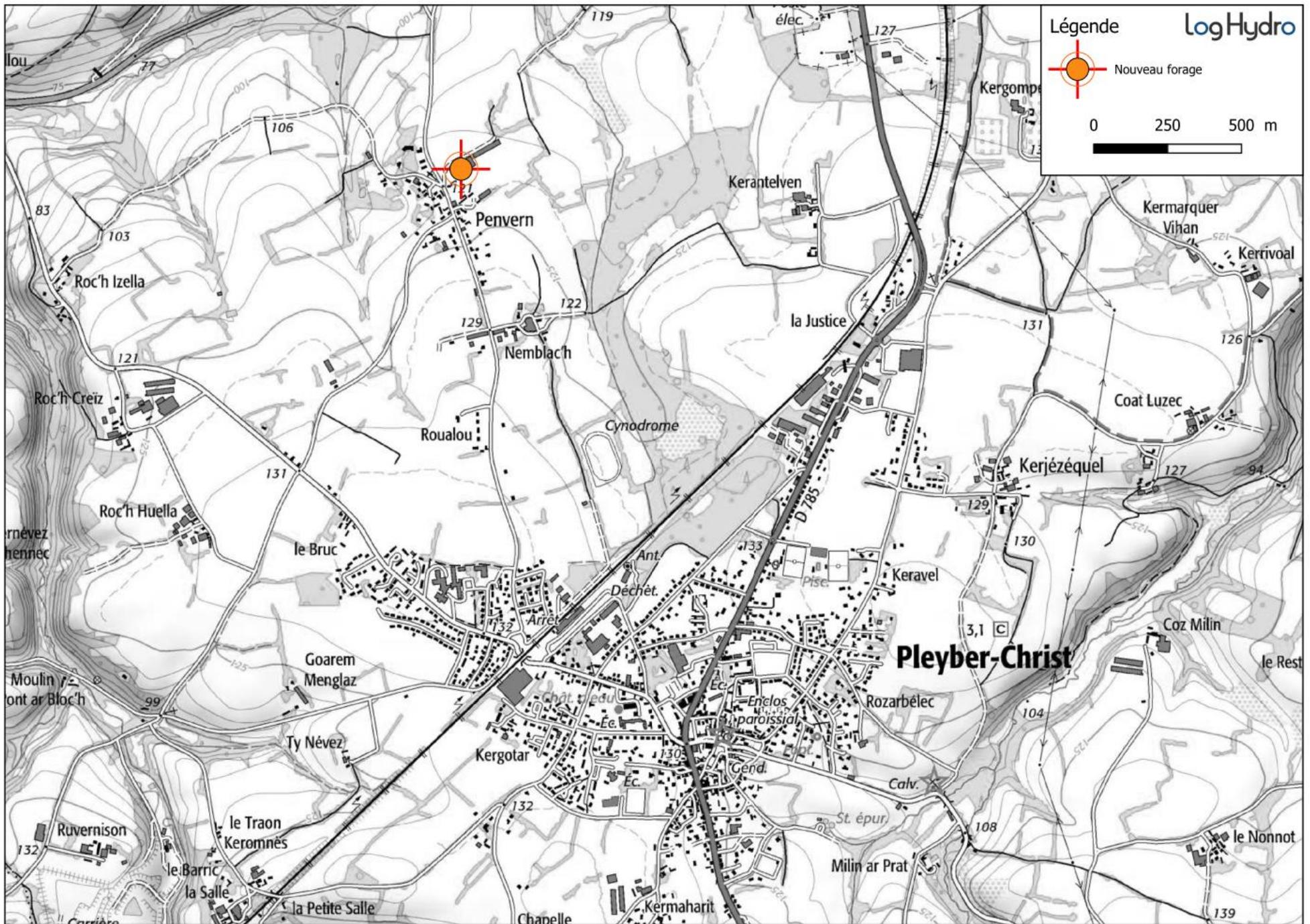


Figure 1 – Carte de localisation du site (Scan25/IGN)

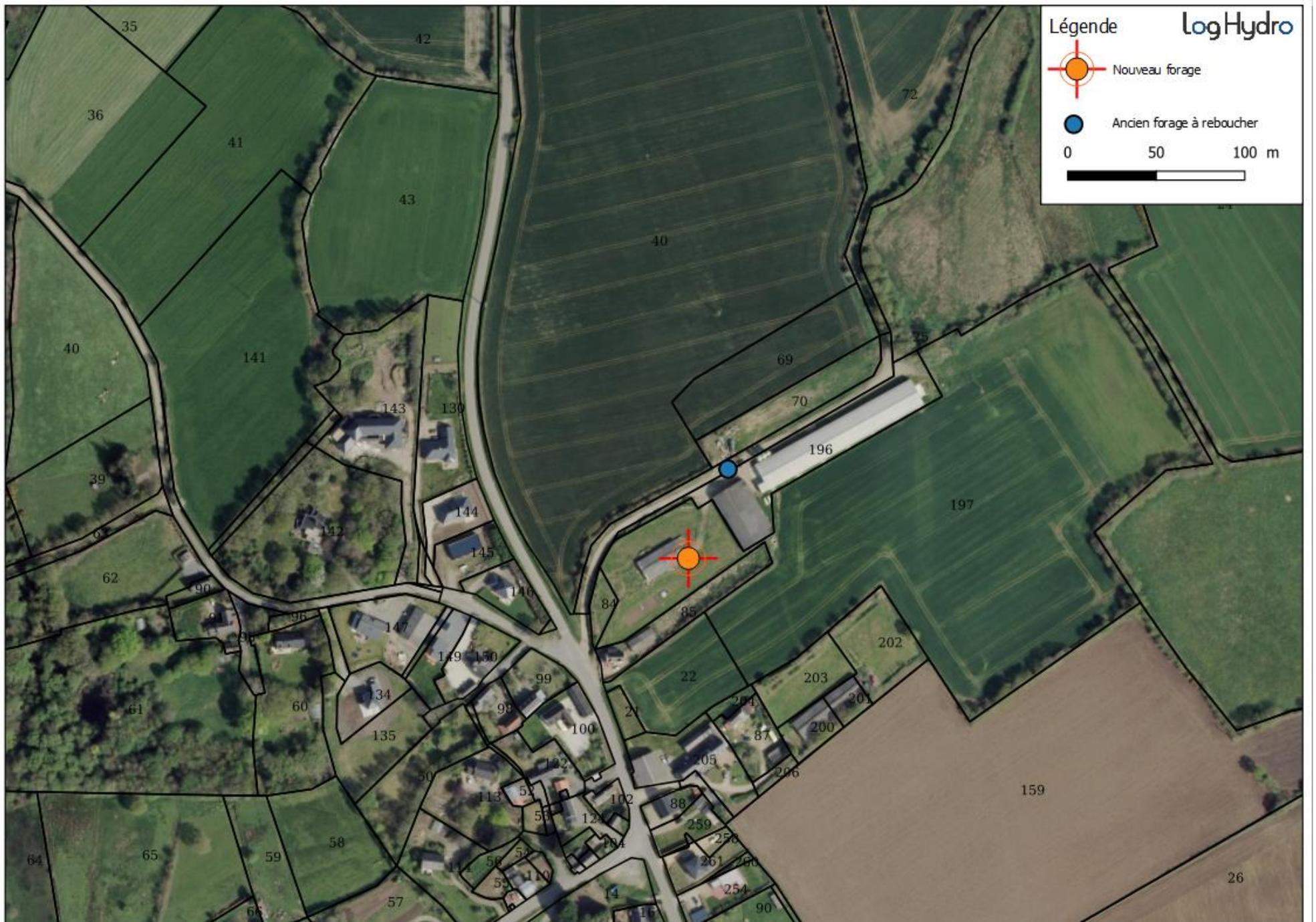


Figure 2 – Carte de localisation de l'ouvrage sur fond orthophotographique (IGN) et cadastre



Vue Nord Est



Vue Sud-Ouest

Figure 3 – Planche photographique avant travaux / zone d'implantation



Figure 4 – Planche photographique du forage

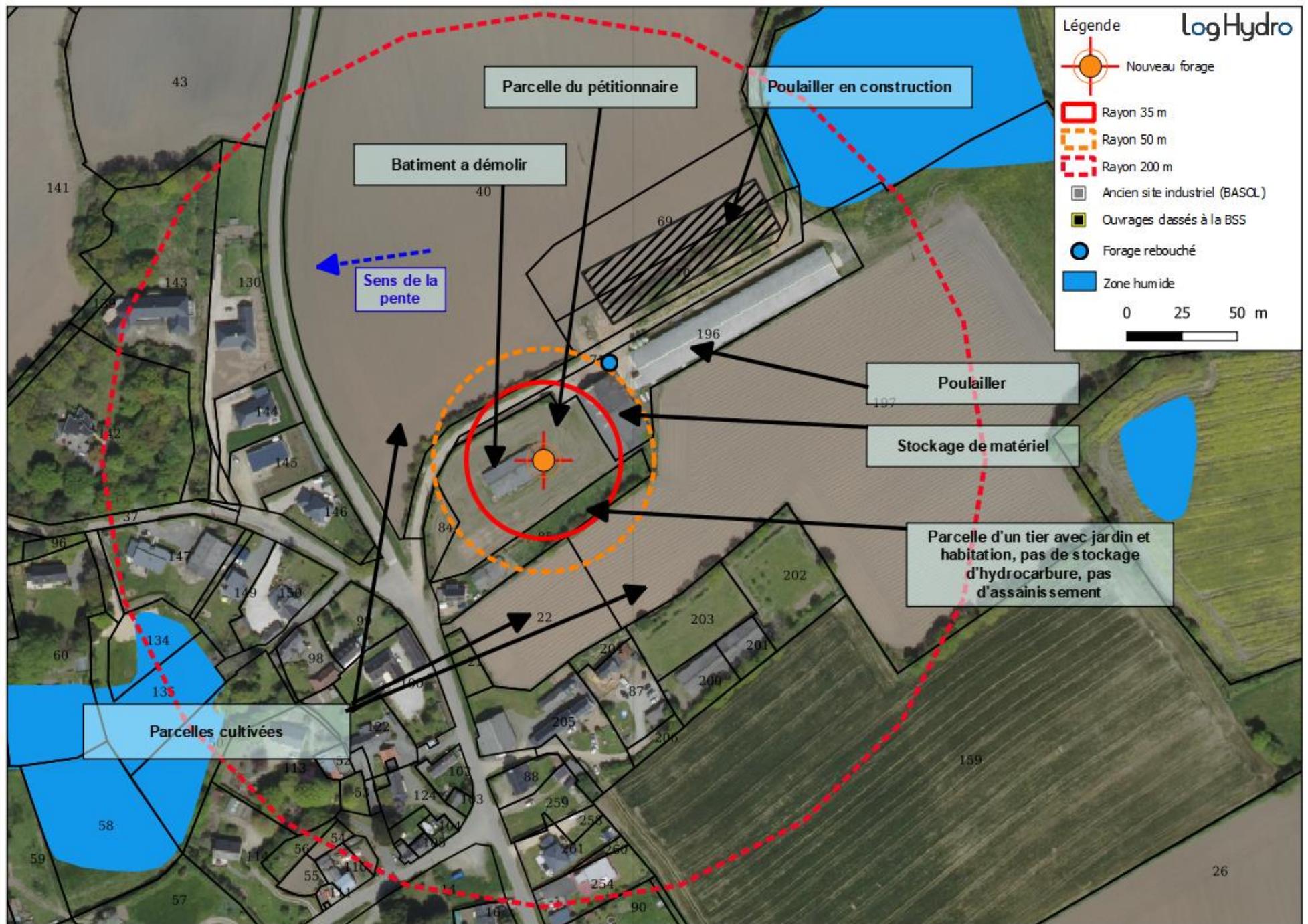


Figure 5 – Usage des parcelles voisines

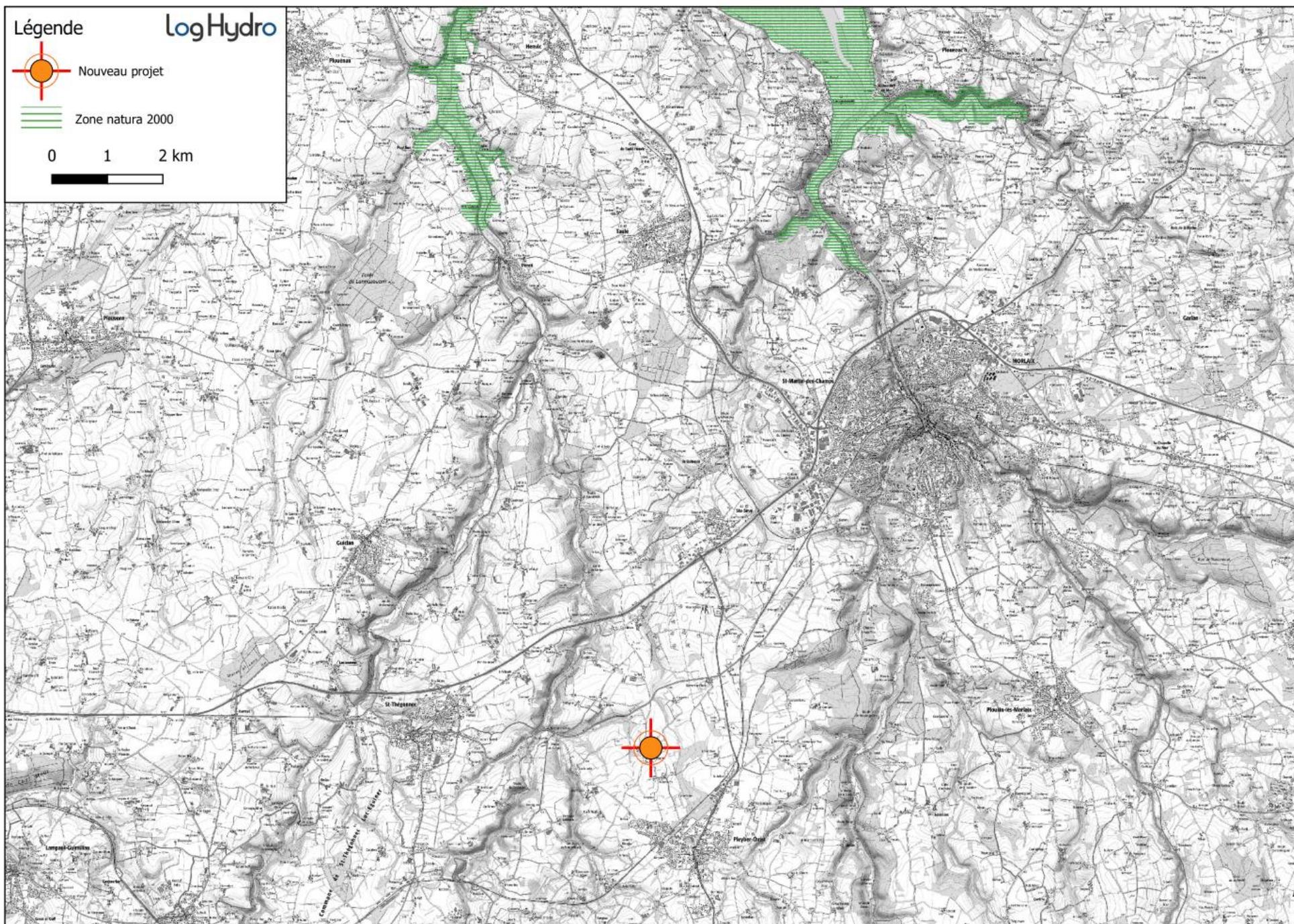


Figure 6 – Localisation du projet et du site Natura 2000 n° FR5300015

**Direction départementale
de la protection des populations
du Finistère**

Service Environnement

Dossier suivi par : Gwen Le Gouzien
☎ : 02 98 64 56 49
Dossier n° : 0529.03827
Siret : 44253014300019
Objet : Réalisation d'un forage – Dossier de déclaration
avant travaux

**GAEC GALLOUEDEC
Calafres
29410 SAINT THEGONNEC**

Départ n° : 2020 - 02779

Quimper, le 11 juin 2020

Monsieur,

Vous avez déposé le 19 mai 2020, en application de l'article R.181-46 du code de l'environnement qui spécifie que toute modification notable d'une installation classée doit être portée à la connaissance du préfet avec tous les éléments d'appréciation, un dossier de déclaration avant travaux en vue de la création d'un forage sur le site de Penvern sur la commune de PLEYBER CHRIST pour le nettoyage des bâtiments ainsi que l'abreuvement d'un élevage de 36 225 animaux équivalents volailles et ce, pour un volume prévisionnel annuel de 6000 m³.

Ce forage viendra en remplacement d'un forage existant qui, ne respectant plus les distances réglementaires, sera rebouché dans les règles de l'art.

Je prends acte de votre déclaration, vous pouvez donc commencer les travaux de forage en respectant les prescriptions jointes en annexe.

Les travaux devront être réalisés dans le respect des éléments du dossier déposé (notamment pour les distances réglementaires et la profondeur du forage). Vous devrez impérativement, avant réalisation, obtenir l'accord de l'inspection des installations classées pour toute modification apportée au projet.

J'attire votre attention sur les prochaines étapes de la procédure administrative :

- Éléments à fournir après réception du présent accusé de réception (s'ils ne figurent pas au dossier déjà transmis) :
 - o dates de début et de fin des travaux,
 - o nom de la ou des entreprises retenues et les différentes phases prévues dans le déroulement des travaux,
 - o références cadastrales des parcelles et cotes précises entre lesquelles seront faites les recherches d'eau souterraines,
 - o dispositions techniques prévues pour équiper ou combler les sondages ou forages,
 - o modalités envisagées pour les essais de pompage.
- Rapport de fin de travaux (dont dossier de récolement) :
Ce rapport doit être transmis au Préfet dans les 2 mois maximum suivant la fin des travaux et contenir les éléments prévus par l'article 10 de l'arrêté (1) du 11 septembre 2003.

Je vous rappelle que le dossier de récolement est réglementairement requis. Sans transmission à l'inspection dudit rapport dans les délais impartis, une mise en demeure pourra vous être notifiée.

- Document d'incidence prélèvement (quel que soit le volume prélevé, l'ouvrage étant réglementé dans le cadre de l'ICPE) :

Ce document présente les incidences de toute opération intervenant sur la ressource en eau, le milieu aquatique, l'écoulement, le niveau et la qualité des eaux. Il prend la forme d'un rapport établi par une personne compétente en hydrogéologie et doit être adapté à l'importance de l'ouvrage. Il peut être groupé avec le rapport de fin de travaux et doit être transmis au Préfet.

La DDTM, service eau et biodiversité qui gère les données concernant la gestion de la ressource en eau souterraine peut être consultée. En fonction de son avis, nous pourrions être amenés à renforcer vos prescriptions existantes par un arrêté de prescriptions spéciales.

Dans le cadre de l'instruction du document d'incidence prélèvement, des compléments pourront également vous être demandés.

- En cas d'abandon d'ouvrage :

En cas d'abandon d'ouvrage, une déclaration doit être faite au préfet (avec copie à la DDPP) 1 mois avant le rebouchage dans les règles de l'art. Un rapport de comblement sera également fourni dans les 2 mois maximum après le rebouchage. Les dossiers doivent contenir les éléments prévus par l'article 13 de l'arrêté (1) du 11 septembre 2003.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Vu et transmis
Pour le directeur départemental de la protection des populations,
L'adjoint au chef du service environnement,



Copie :
Préfecture DCPAT - BICEP
ALM FORAGE – ZA des Hautières – 22440 TREMUSON
LogHydro – Kervenal – 22170 BRINGOLO

(1): arrêté du 11 septembre 2003 modifié portant application du décret n°96-102 du 2 février 1996 et fixant les prescriptions générales applicables au sondage, forage, y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain soumis à déclaration en application des articles L.214.1 à L.214.6 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 11 1.0 de la nomenclature annexée au décret n°93-743 du 29 mars 1993 modifié.